AAPF

Association des Anciens Parlementaires Francophones

LE FRANCIEN

www.aapf.be

Notre prochaine activité :

Le mardi 29 avril 2014 (matin) :

Assemblée général annuelle

(Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles)

Printemps 2014

N°4

Nos prochaines activités

- mardi 29 avril 2014 (matin) :
  Assemblée générale annuelle (Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

- du lundi 3 au mercredi 5 mai 2014 : séjour de 3 jours à Paris.

- jeudi 12 juin 2014 : visite du nouveau musée « Fin de siècle » - Bruxelles

- du 14 septembre au 23 septembre 2014 :
  voyage d'étude au Canada et notamment découverte de Toronto, Montréal, Québec, …
  (programme en préparation).

Consultez également notre site internet qui vous tient informé régulièrement
de nos activités passées et futures.

www.aapf.be

Sommaire :

3....Libres propos
4-5.Contributions de nos membres
5....Publications de nos membres
6-7-8-9-10-11.Nos activités passées
12..Confrérence A. Berenboom
13..Visite en Province de Namur
14-15-16.Entretien avec Cécile Goor
17..Evénements
18-19.Jouer avec la langue française

Coordonnatrice du bulletin :
Anne André-Léonard - 0475/451866
anne.andre.leonard@skynet.be
aapf@pfwb.be

Photos page de couverture :
Namur : Musée Félicien Rops
Arras : Hôtel de Ville
Lens : Musée du Louvre
Conférence d'Alain Brenboom

Cette fois, on y est.
Plus que quelques jours avant le grand rendez-vous électoral du mois de mai 2014.
Un moment de grande sublimité démocratique - spécialement cette année.
En effet, les citoyens seront appelés à désigner leurs représentants dans pas moins de trois assemblées et de surcroît, pour cinq ans.
D'où l'importance singulière, exceptionnelle, de ce scrutin.

Ce regroupement d'élections n'est pourtant pas sans réserves.

Certes, l'électeur ne doit se déplacer qu'une seule fois au bureau de vote, mais prendra-t-il en compte, dans son choix, les enjeux différents qui se présentent aux niveaux fédéral, régional et européen? Ne sera-t-il pas tenté de se prononcer de façon uniforme? En soi, ce n'est pas un mal; tout au contraire, cela signifie, de sa part, une cohérence dans ses choix de société.
Mais nous savons que les votes de rejet sont en augmentation.
Aussi une réaction d'humeur à l'égard d'un niveau de pouvoir peut contaminer les deux autres.

Donner blanc-seing à ses représentants pour cinq ans peut paraître long.
Certes, ce temps est sans doute utile, nécessaire même, pour la mise en place, sereine (loin de l'agitation pré-électorale) d'une politique efficace et cohérente – surtout lorsque ce délai est déjà amputé par plusieurs mois de négociations pré-gouvernementales.
D'un autre côté, priver le citoyen de son mot à dire pendant un délai aussi long peut être jugé peu démocratique. N'est-ce pas renforcer la rupture élus-citoyens?
Sans doute, la solution est-elle à trouver dans la mise en place d'une autre démocratie, plus participative et continue dans le temps.
Vaste chantier de réflexion…

En attendant, faisons en sorte que le scrutin du 25 mai 2014 soit à l'image d'une démocratie responsable et vivifiante.

Valmy Féaux
Président

Des émigrés à Quiberon ?

En juin dernier nous avons décidé de nous rendre une dizaine de jours en septembre à Quiberon.

Quelle ne fut pas ma surprise en découvrant l'adresse de l'hôtel choisi via une centrale de réservation : »Boulevard des Emigrés ».

J'avais bien lu quelques mots au sujet de quelques familles d'Acadiens autorisées par Louis XV à s'installer dans Belle-Île en face de Quiberon … mais de là à leur dédicacer un boulevard …

En fait, il s'agit de tout autre chose. En 1795 Quiberon est le théâtre d'un désastre infligé aux royalistes. Cent mille émigrés, les princes en tête, devaient passer en Bretagne restée catholique et fidèle à la monarchie, s'unir aux Chouans et balayer les Bleus. En réalité, ils sont moins de dix mille, les princes se sont abstenus alors qu'entre dix mille et quinze mille Chouans de Georges Cadoudal sont au rendez-vous. Ils comptent néanmoins un soutien militaire important des Anglais dont la flotte est ancrée au large de la presqu'île.

Le débarquement a lieu fin juin sur la place de Carnac. Il se heurte à une féroce défense républicaine menée par Lazare Hoche. Les troupes de la Convention refoulent les royalistes dans la presqu'île et les acculent à la mer. Ces derniers ne peuvent rejoindre les vaisseaux britanniques en raison de la houle. Ils sont massacrés en masse par l'artillerie de Hoche et la riposte des bâtiments anglais. Les survivants capitulent le 21 juillet. Selon le site de la ville de Quiberon, sur les 6263 arrêtés, 748 seront fusillés. Deux stèles, à Quiberon marquent cette bataille l'une au fort de Penthièvre qui est érigé au niveau de l'isthme, là où les émigrés ont été définitivement refoulés, l'autre à port Haliguen là où ils ont capitulé.

Ma curiosité m'a amené à m'intéresser à la personnalité de Lazare Hoche, ce général républicain occulté par la propagande bonapartiste.

Cet autodidacte, fils de palefrenier aux écuries royales et orphelin à 15 ans devient officier en 1792. Il défend victorieusement Dunkerque en 1793, reconquiert l'Alsace avec le grade de général de division en octobre et décembre 1793 et pénètre en Sarre début 1794. En mars 1794, il est arrêté par la Terreur ... La petite histoire nous dit qu'il a, à cette occasion, fait connaissance – au sens biblique du terme – avec Joséphine de Beauharnais incarcérée comme lui et libérée comme lui en août après la chute de Robespierre … mais que ne prête-t-on pas Joséphine ?

Après la pacification de la Vendée, le 15 juillet 1796, Hoche prend le commandement de l'armée de Sambre et Meuse. Il refuse le ministère de la Guerre, tombe subitement malade et meurt le 17 septembre 1797 (à 29 ans) sans doute de la tuberculose.

Quant à Georges Cadoudal , il a échappé à la nasse de Quiberon, il a fait sa soumission à Hoche en juillet 1796 … et a repris la lutte contre la République pour être finalement guillotiné en 1804.

Nous avons bénéficié d'un temps splendide à Quiberon la première semaine de septembre 2013 …

Michel Filleul

La ville de Vannes se souvient aussi de cette bataille.

La statue de Lazare Hoche sur la place de Quiberon.

Bon à savoir

Michel FILLEUL,
spécialiste en matière de pension
se tient à votre disposition.
Prenez contact avec lui :
Gsm : 0478/35 56 03
filleul.michel@skynet.be

Les membres et amis qui nous accompagneront à Paris auront l'occasion de rencontrer Jean DELANEAU. Ancien vice-président du Sénat Français, ancien député, il est un grand défenseur de la Francophonie et un grand ami de plusieurs anciens parlementaires, membres de l'AAPF. Il vient de publier "les chemins de la mer", l'agonie d'une guerre l'aube d'une paix ? Ce roman éclairé par son expérience de chirurgien durant la guerre d'Algérie est très instructif bien que d'une lecture facile. Le texte ci-dessous vous en dira plus.

Etienne Knoops

Résumé du livre :
« LES CHEMINS DE LA MER », l'agonie d'une guerre, l'aube d'une paix ?
Bien qu'il s'inscrive dans la chronologie de la fin de la guerre d'Algérie de janvier 1961 à juillet 1962, ce récit n'est pas une compilation historique. Ce n'est pas non plus une autobiographie qui risquerait de tourner à l'hagiographie plus ou moins sincère. Il a par contre été voulu comme un roman, dont le fil rouge, Jeff, est construit avec des fragments de diverses personnes, dont parfois l'auteur. Mais d'autres sont aussi totalement imaginaires. Ils apparaissent dans le récit progressivement, provenant d'Indochine, d'Europe, du Maghreb. On peut trouver quelques traits de tel ou telle, 'le romancier 'fracture 'parfois la réalité '(Tahar Ben Djelloun), sans en faire un portrait. Il est conçu comme l'aboutissement dans une unité de lieu, l'Oranie, elle-même composite, d'un certain nombre d'itinéraires professionnels, sentimentaux, subis, imaginaires, initiatiques qui trouvent parfois leur fin dans la mort, toujours présente. Le sexe est l'antidote de la mort, d'où sa présence rémanente dans diverses circonstances. Enfin il s'agit de la visualisation d'une guerre absurde, vouée à l'échec malgré la victoire sur le terrain, mais défaite au plan politique. C'est la mise en évidence de l'ambiguïté permanente des paroles, des engagements, des décisions des 'notaires de la guerre'.

Biographie de l'auteur :

Né en 1933, entre au Lycée Giraudoux à Châteauroux en 1944, puis à la Faculté de Médecine de Tours où il s'oriente vers la chirurgie. Chef de clinique en 1960, il demande à effectuer son service militaire en Algérie, où il a la charge de plusieurs antennes chirurgicales en Oranie, jusqu'en juillet 1962.
Son engagement dans la vie politique en Touraine l'amène aux fonctions de maire en 1967, au Conseil général (il en est président pendant ans) et au Conseil de la région Centre, qu'il préside pendant 5 ans. Il est élu député en 1974, puis au Sénat dont il est un temps vice-président. Il a écrit plusieurs nouvelles non encore publiées, et commence un second roman, Rachel ou la leçon de violon. Il est élu en 2009 membre de l'Académie des Sciences d'Outre Mer.

Pour tout renseignement concernant l'AAPF n'hésitez pas à prendre contact tous les matins avec notre secrétaire Françoise Zinnen au n°02/506 39 73.

Publications de nos membres

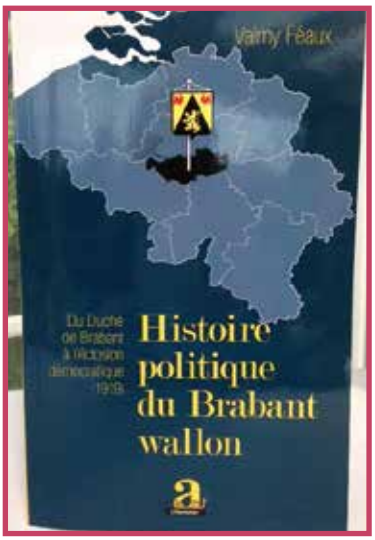

Ce 17 février 2014, Valmy FEAUX présentait devant un parterre de journalistes et de sympathisants, son dernier ouvrage « Histoire politique du Brabant Wallon ».

Le premier gouverneur du Brabant wallon, natif de Nil-Saint-Vincent, retrace avec talent, près de 900 ans d'histoire politique de la province.

Son ami brabançon André Flahaut, Ministre d'Etat et Président de la Chambre, signe une très belle préface de ce remarquable ouvrage très fouillé qui relate l'époque du Duché de Brabant à l'éclosion démocratique (1919).

« Ce livre de la mémoire, rend compte des castes qui ont occupé ou se sont partagé le pouvoir en Brabant, mais aussi de tous les éléments qui, siècle après siècle, ont brisé leur hégémonie jusqu'à l'avènement de la démocratie, sans en occulter ni le prix, ni la persévérance de ses chevaliers ».

« Valmy Féaux, chroniqueur de talent, confirme que l'Histoire en effet « repasse les plats » quand se poursuivent les rivalités entre catholiques, libéraux ou socialistes, quand d'aucuns plaident pour augmenter la solde des gens d'armes, quand les groupes de pression s'ingénient à se faire entendre, quand l'Etat cherche de l'argent et prône l'impôt….sur le sucre ». Autre temps, autres mœurs….

Toutes nos félicitations vont donc à Valmy Féaux qui a délaissé ses propres opinions politiques afin d'être le plus exhaustif et le plus objectif possible.

Une lecture à recommander……

- Notre ami Willy Burgeon - à qui il arrive de taquiner la muse - vient de publier une plaquette consacrée à un poète binchois méconnu Franz MOREAU (1913-1962), une figure proche du surréalisme.
Une exposition lui a été consacrée au château Trigalet Leval (Binche), l'automne dernier, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Colloque : «Quel avenir pour les provinces ?», Ch. Behrendt, M. Cheron, M. Michel, J. Clément (octobre 2013)

Le Professeur Behrendt – B. Ide et V. Féaux

Beau succès pour ce colloque au sujet controversé dixit le Président Valmy Féaux.
D'emblée, le professeur Christian Behrendt (ULg) pose les bonnes questions :

- que font les provinces ? Elles peuvent tout faire ! (avec un budget et la capacité fiscale)
- où va l'argent ? A partir des comptes, une étude montre que 50% des flux financiers vont aux secteurs enseignement et social.

La province agit comme un complément des Communautés. L'argument fait mouche auprès des francophones dont la Communauté/Fédération Wallonie-Bruxelles est mal financée.

Quel avenir ? En Wallonie, c'est la Région qui décide (à la majorité des 2/3). La sixième réforme de l'Etat permet à la Région de réformer les provinces mais il ne faut pas oublier que le Gouverneur représente les gouvernements, y compris le gouvernement fédéral !
A ceux qui veulent supprimer les provinces et faire des « communautés de territoires », le professeur Behrendt signale qu'il faudra rencontrer les difficultés d'incapacité fiscale, de représentation proportionnelle… Il faudra inventer des « clefs » de répartition, forcément technocratiques. La gestion de territoires plus petits se fera plus loin des citoyens. Est-ce le bon choix politique ?

Nombreuses interventions du public (W.Burgeon, E.Knoops, J.E. Humblet (par correspondance !)

Vue de l'assemblée

Ensuite, c'est l'échange, à fleurets mouchetés entre Marcel Cheron (écolo) et Mathieu Michel (MR) qui remplace Paul-Emile Mottard (PS) souffrant.

Pour Marcel Cheron, après la sixième réforme, les Wallons ont le droit de tout faire avec les provinces. Il est temps de poser un regard neuf sur la province quand tout change autour de nous. Il faut reconnaître la montée en puissance du fait régional et oser toucher à la province, cet « empire du milieu ».

Mathieu Michel rappelle les raisons d'être de l'action politique : répondre aux besoins des citoyens. Il constate que tout le monde veut la peau des provinces. Sa vision est plutôt de coller aux communes, de les aider quand elles sont démunies. A ceux qui veulent se passer des provinces, il répond qu'alors il faudra fusionner les communes.

Dans le débat qui suit, Robert Collignon plaide pour la réflexion territoriale, Elie Deworme souligne l'utilité de la province du Luxembourg en matière de santé, Yves de Wasseige pense qu'il faut travailler à partir et autour des villes.

Dernier orateur : Jean Clément, Gouverneur ff de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale.
En 1993, le territoire de Bruxelles-capitale est soustrait à la division du territoire national en provinces. Reste un commissaire du gouvernement fédéral qui porte encore le titre de « gouverneur de l'Arrondissement administratif de Bruxelles-Capitale ». Existent aussi à Bruxelles un « vice-gouverneur », du rôle linguistique néerlandais et à Leuven un « gouverneur adjoint » du rôle linguistique français. Reste aussi - bien camouflée dans les institutions régionales - l'agglomération (ancêtre de la Région) qui dispose de la capacité fiscale.
La sixième réforme prévoit la suppression de la fonction de gouverneur et le transfert de ses compétences en partie au Ministre-Président de la Région, en partie (sécurité civile) à un haut-fonctionnaire encore à inventer.

Conclusion: En Wallonie-Bruxelles, les Provinces ne sont pas encore mortes. A Bruxelles, où il n'y en a plus, la lisibilité de l'organisation administrative n'apparait pas améliorée.

Françoise Carton de Wiart

M. Michel – B. Ide – M. Cheron

B. Ide et F. Carton de Wiard

B. Ide et J. Clément

Excursion dans le Nord de la France - Novembre 2013

En cette fin d'année, l'Association des Anciens Parlementaires Francophones à mis le cap du 27 au 29 novembre sur le Nord de la France.

Voyage sur les traces d'un passé lointain mais aussi très proche. En effet le point de départ de notre parcours sera la découverte du très beau musée du Louvre à Lens. Un musée transparent et riche de nouveautés ; un pavillon de verre pour arrêter le temps. D'un seul regard dans la galerie du temps de 3000 m² on y embrasse toute l'histoire de l'art du 4ème millénaire avant Jésus-Christ au milieu du 19ème siècle. Un musée construit sur un site emblématique. Vingt hectares de mémoire, de passé glorieux. Le site est une friche industrielle merveilleusement réaménagée. A l'arrière plan du site muséale, se dressent les deux monticules qui rappellent ce passé minier telles deux sculptures contemporaines monumentales, majestueuses, sublimées par le paysage environnant. Une belle découverte qui ravira les membres de la délégation et sera la preuve que si beaucoup d'illusions ont été perdues depuis la fermeture d'une industrie qui a conditionné pendant des décennies la vie et l'emploi du territoire, le Louvre-Lens a réussi à devenir un nouveau centre de vie pour les lensois.

Musée de Lens

Grand Place

Les membres de l'Aapf se rendront ensuite à Arras. A l'issue de la visite du très bel Hôtel de Ville c'est sous un froid piquant que la délégation découvrira le Beffroi (classé au patrimoine mondial de l'Unesco) et les deux Grandes Places monumentales bordées de leurs arcades et de leurs façades typiques du baroque flamand.

Hôtel de Ville

En fin de soirée, un dîner convivial sera pris en présence du Maire d'Arras, Frédéric Leturque et de sa première adjointe, Denise Bocquillet.

Tous deux évoqueront le rayonnement d'Arras, son développement économique, social et culturel. De nombreuses questions seront soulevées et les réponses apportées seront passionnées, claires et précises.

Le deuxième jour nous emmènera à Douai où la visite du musée de la Chartreuse installé dans un couvent, vaste édifice construit du XVIème au XVIIIème siècle sera également d'un très grand intérêt. Une évocation de la vie des chartreux à travers les différents bâtiments (cloître, salle capitulaire, réfectoire, chapelle….) permettra à la délégation de découvrir de véritables chefs d'œuvre de l'art flamand et hollandais du 16ème siècle mais aussi des œuvres du 19ème siècle de Bellegambe, de Rodin, de Carpeaux ou de Bra.

Musée de la Chartreuse *Salle de la Chapelle* *Oeuvre de Rodin* *Etrange ressemblance...*

Un déjeuner pris dans un restaurant typique à Cambrai sera un moment de détente bien mérité, avant un tour panoramique de la Ville de Cambrai.
Un arrêt et une présentation de la maison espagnole datant de 1595 seront l'occasion d'une petite dégustation de la fameuse « Bêtise de Cambrai «. Ensuite direction St Quentin où nous passerons la deuxième nuit du séjour.

Le troisième et dernier jour sera le point d'orgue du voyage avec la visite guidée du Familistère de Guise.
Une belle histoire de vie que celle d'André Godin (1817-1888), fils d'un artisan serrurier et devenu numéro 1 mondial de la production de poêles en fonte à la fin du XIXème siècle.

Il installera son entreprise à Guise et y emploiera 1500 personnes. Il voudra cependant révolutionner la société classique et décidera de mettre en pratique ses idées sur l'épanouissement de l'individu, le partage des richesses et l'égalité entre les hommes.
Il construira donc un « palais social », le Familistère.
Cet ensemble urbain, situé à proximité de l'usine, abritera 500 logements au confort moderne, mais aussi des équipements tels que théâtre, piscine, lavoir, écoles, bibliothèque, jardin d'agrément et magasins d'approvisionnement. Tous les habitants du site, de l'ingénieur à l'ouvrier, disposeront du même confort. Il mettra en place un système de participation aux bénéfices et créera un réseau dense et efficace de protection sociale mutualiste. Le système fonctionnera jusqu'en 1968 et malheureusement l'Association sera dissoute.
Les appartements seront vendus, les autres bâtiments seront rachetés par la Ville de Guise. Aujourd'hui encore près de 300 familles habitent le Familistère et la valorisation et la réhabilitation est en cours par la Ville de Guise, aidée par la Région, l'Etat et l'Union Européenne.

Une utopie réalisée !

Palais Fénelon

Notre voyage se terminera par la visite du Musée Matisse situé à Le Cateau.
Le Musée Matisse du Cateau-Cambresis a été créé en 1952 par Matisse lui-même dans la ville où il est né le 31 décembre 1869. Il offrira à ses concitoyens 82 œuvres qu'il installera dans l'Hôtel de Ville Renaissance.

Parc bordé de tilleuls

En 1982 le musée enrichi d'importantes donations, est transféré dans un petit palais construit par les archevêques de Cambrai et ouvert sur un parc bordé de tilleuls.

Dix ans plus tard, le Conseil général, construira un nouveau musée. Il ouvrira ses portes le 8 novembre 2002. Le palais Fénelon construit au début du XVIIIème siècle est entièrement rénové et agrandi.
Le musée offre à chaque visiteur un lieu de rencontre avec les œuvres, un espace de poésie, de ressourcement et d'aventure culturelle.

Pour la délégation de l'Aapf un très beau parcours en terre française proposé par notre Président Valmy Féaux et accueilli avec enthousiasme par tous les participants.

Anne André-Léonard

Charles PICQUET

Ce 9 janvier 2014, Charles PICQUE, ancien Ministre-président du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale évoque devant l'AAPF, quelques étapes importantes de sa carrière politique

Réunie sous la présidence de Valmy Féaux, à l'occasion de la présentation des voeux de Nouvel An, l'Association des anciens députés francophones reçoit le Ministre Charles Picqué. Le Président introduit Charles Piqué., figure emblématique de la Région de Bruxelles, dont il a été le premier président. Personnage complexe, Charles Piqué a été qualifié par les uns de social-démocrate, par d'autres de populiste avec une composante de forte empathie, par d'autres encore de libéral qui s'ignore. La conférence permettra peut-être de s'approcher de la vérité.

Charles Piqué retrace son parcours. Depuis l'âge de 18 ans, il a envie de faire de la politique. Est-ce pour susciter la reconnaissance ? Par aspiration au pouvoir ? Certainement pour donner un sens à sa vie.

Il est issu, par son père, commerçant, d'une famille de Gand. La tradition est catholique ou laïque, flamande. Sa mère, wallonne, liégeoise a été élevée dans un milieu protestant, de gauche radicale, marqué par le Renardisme. La double tradition dans laquelle est élevé le jeune Charles est reflet d'une diversité symbolique.

Charles poursuit ses études au collège Saint-Michel, puis à la Faculté de Louvain. Il est alors influencé par les débats au sein de la social-démocratie allemande sur la production de la richesse et sa redistribution. Bad Godesberg n'est pas loin. Cette problématique est étrangère à la gauche belge de l'époque.

Le parcours politique de Charles s'appuie à la fois sur la fidélité de l'appareil qu'est le parti socialiste et sur la légitimation par le suffrage universel. Il tient ferme aux deux sources de son engagement.

Le hasard conduit Charles Picqué à Saint-Gilles et à sa section socialiste. Il y trouve une tradition qui lui est peu familière, ouvriériste, traditionnelle. Il collabore avec le bourgmestre de l'époque, Garcia, homme engagé et loyal qui lui passe le flambeau à sa retraite.

Son parcours sera local pour l'essentiel. Il fera un passage comme ministre chargé notamment de la santé dans l'exécutif de la Communauté française, alors présidé par Valmy Féaux.

La passion de Charles Picqué est la politique urbaine. Il est persuadé de l'importance croissante des grandes agglomérations urbaines, à la fois comme leviers du développement économique et comme terrain de toutes les tensions sociales.

C'est Bruxelles qui l'attire. Ville singulière au sein de la Belgique, Bruxelles a naguère fait l'orgueil national du pays, symbolisée par l'exposition universelle de 1958. Puis elle est passée au rang de ville utilitaire, de commodité nationale. La bruxellisation de la ville se traduit par la spéculation immobilière, la destruction du patrimoine, la multiplication des saignées autoroutières. La ville se retrouve écorchée, sans projet.

Au niveau fédéral, la ville est peu considérée. Elle n'est qu'objet de convoitise pour les flamands, cependant que les wallons s'en désintéressent.

La Région-capitale est créée en 1989. Charles Picqué en devient le premier ministre-président. Le défi : la pacification communautaire au sein de la Région. Il faut que tous se sentent bruxellois d'abord et en particulier que les flamands de Bruxelles fassent passer leur identité bruxelloise avant leur identité flamande. Ce défi a été relevé avec un certain succès. Il a été gagné pour partie. Mais le succès n'est toujours pas assuré. La N.V.A. pourrait encore avoir les moyens de bloquer le fonctionnement du gouvernement de la Région en 2014.

Charles Picqué fait un bref passage comme ministre au niveau fédéral. Il y découvre un autre monde, une autre perspective, une autre fonction. Il ne s'agit plus de porter un projet, mais d'assurer la fonction d'arbitrage entre intérêts flamands et intérêts francophones.

Charles Picqué revient à la Région de Bruxelles-Capitale, sa vraie passion. Il y retrouve les trois adjuvants de son action : le levier économique que constitue l'agglomération pour le pays ; la cité au cœur d'une réalité multiculturelle ; Bruxelles, élément fondamental de stabilité pour la Belgique. Si la Belgique n'est pas fracturée aujourd'hui, c'est du fait de l'existence de Bruxelles.

Aussi est-il essentiel de développer la solidarité entre Bruxelles et la Wallonie. L'avenir de la Belgique francophone en dépend.

La Fédération Wallonie-Bruxelles n'a pas anticipé le défi de l'explosion démographique. La Région a cherché à le relever, notamment en décidant en 2010, avec l'accord des flamands de Bruxelles, de créer 4.000 places dans les crèches et les écoles. Le Gouvernement flamand a saisi la Cour constitutionnelle, qui a interdit à la Région de mettre en œuvre le plan qui, selon elle, ne relevait pas de la compétence régionale. Les pouvoirs organisateurs ont dû rembourser toutes les sommes engagées et renoncer à un instrument essentiel et de solidarité.

Il est regrettable de constater que, dans cette affaire, les intérêts communautaires soient passés devant l'intérêt général. Les populations les plus fragiles ne doivent pas être prises en otage pour des considérations communautaires qui paralysent l'action politique au service de l'intérêt général. C'est l'avenir de Bruxelles qui est en jeu, mais surtout celui des bruxellois et d'abord des moins bien lotis d'entre nous.

Débat
Le débat qui a suivi l'intervention de Charles Picqué a permis quelques mises au point.

Le Ministre Picqué a réaffirmé le rôle important de Bruxelles comme capitale de l'Europe et les aspects positifs de cette fonction comme ses retombées pour la ville.

Les jeunes continuent de s'intéresser à la politique. Mais les formes de leur engagement changent.

L'intégration est un enjeu majeur. Les efforts doivent venir de part et d'autre. Il faut s'intégrer et vouloir s'intégrer. Pour accompagner le processus, il faut revivifier la notion de laïcité. Le parcours d'intégration est un instrument précieux .

Bruxelles a besoin de la Wallonie. La solidarité est bénéfique pour les deux composantes. La zone métropolitaine autour de la ville permet à Bruxelles d'atteindre la dimension critique pour une meilleure offre à destination des activités économiques. Bruxelles et les bruxellois doivent, dans cette perspective, privilégier les voisins wallons.

Raymonde Dury

L'AAPF reçoit Alain Berenboom, prix Rossel 2013 pour « Monsieur Optimiste »

Une belle chambrée était présente au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour accueillir Alain Berenboom le jeudi 20 février dernier.

Nous lui avions demandé de nous entretenir de l'évolution de l'usage de la langue française et du rayonnement de la culture francophone dans notre quotidien à Bruxelles, en Belgique, à l'étranger.

Après une courte présentation de notre président Valmy Féaux qui a souligné l'éclectisme de notre invité (avocat – écrivain (onze livres à son actif) – chroniqueur à ses heures dans le journal « Le Soir » …), celui-ci nous a d'abord rapidement raconté son parcours de vie : né en Belgique de parents provenant l'un de Pologne et l'autre de Lituanie, il ne compte plus les membres de sa famille qui ont vécu et vivent encore en dehors de nos frontières, de Toronto à Montevideo. « Notre pays est petit », dit-il, « nous sommes nombreux à connaître cette situation ». Il a passé sa jeunesse à Schaerbeek, se sent profondément belge, mais surtout « citoyen du Monde ». Et il ajoute avec humour que celui dont il parle est bien le monde géographique et non le monde juif.

Il est donc difficile pour lui de se définir comme écrivain de la communauté française de Belgique, une notion par trop restrictive.

Cependant, le lauréat du Rossel tint à préciser ce qui différencie l'écrivain belge (nombreux exemples à l'appui, Henri Michaux en tête) de ses collègues au-delà de nos frontières : « Dans la littérature française de Belgique, il y a davantage de références à l'imaginaire, à la création que dans l'Hexagone. On ne peut pas dire qu'il y ait une école belge, nos œuvres ne se ressemblent pas. Chacun a l'univers qui est le sien, à l'inverse d'une manière relativement uniforme de créer qui caractérise un certain parisianisme. Le tissu culturel de notre pays est imprégné d'un côté cosmopolite qu'on ne retrouve pas ailleurs. » Peut-être, ajoute-t-il sourire aux lèvres, parce que nos montagnes sont beaucoup moins hautes….

Il termina malgré tout son exposé en nous lisant un passage de « Monsieur Optimiste » (le début du chapitre : « au commencement était la bible, p.171 ») qui illustre le fait que la créativité de l'écrivain est imprégnée par ses origines.

Le questions-réponses qui suivit fut l'occasion d'aborder de nombreux sujets : la distinction entre l'identité et l'appartenance ; l'orthographe (j'y crois !) ;les politiques publiques de défense de la langue française ; la Palestine (« je me retrouve dans le peuple israélien, pas dans sa politique ») ; la crise de la presse papier et l'avenir des librairies (« le livre papier va survivre comme le cinéma a survécu » ; le métier d'éditeur (le parcours du combattant : c'est la passion qui génère la persévérance) ; Tintin (A. Berenboom est l'avocat de la fondation Hergé) ; le formidable terreau que constitue le cosmopolitisme belge …

On l'a compris, Alain Berenboom n'a pas parfaitement respecté le thème que nous lui avions proposé. Il a plutôt mis l'accent sur ce qui différencie l'écrivain francophone belge de ses collègues français. Mais nous n'avons rien perdu au change !

Bernard Ide

Alain Berenboom – Valmy Féaux – Bernard Ide

Visite en Province de Namur

Ce 18 mars l'Association des Anciens Parlementaires Francophones bouclait la boucle de ses visites des provinces wallonnes en se rendant dans la capitale de la Wallonie « Namur ».

La journée commença par la visite du très beau Musée Félicien Rops, situé au cœur du vieux Namur, qui présente la vie et l'œuvre de l'artiste de ses débuts comme caricaturiste à ses travaux les plus sulfureux mettant en exergue la femme et Satan qu'il illustra avec brio.

Une exposition temporaire consacrée à un artiste belge trop méconnu « Jean Delville » se tenait également au Musée Rops . Curieusement c'est la première exposition posthume consacrée à ce maître du symbolisme. Le Musée a réussi un parcours fort intéressant des œuvres de ce « marginal ».

L'AAPF se rendit ensuite à l'invitation de Monsieur le Gouverneur Denis Mathen, au très beau Palais provincial datant du début XVIIIème siècle. Un chaleureux accueil, dans une ambiance très conviviale, fut réservé à la délégation composée de 35 membres.

A l'issue du repas servit par les élèves de l'Ecole Hôtelière de Namur, la délégation se rendit au pied de la citadelle pour y être reçue par Monsieur Bernard Grafé, petit fils de Jean Grafé qui créa avec son épouse la Maison Grafé-Lecocq, ayant pour objet l'importation, l'élevage et la mise en bouteilles de vins français. Impressionnant parcours des caves et de ses fûts de chêne contenant d'excellents crus ! La recherche de la qualité, tant dans le choix de vins de vinification traditionnelle que dans leur élevage selon les méthodes ancestrales naturelles, reste la fonction essentielle de cette Maison.

La journée ce termina dans la bonne humeur et surtout par une excellente dégustation.

Anne ANDRE-LEONARD

L'AAPF avec le Gouverneur de Namur

Entretien avec Cécile GOOR

Anversoise de naissance, Cécile Goor est bruxelloise depuis l'âge de trois ans.
Enfant, elle était curieuse de tout, voulait toujours se rendre utile et fut membre active de différentes groupements de jeunes. Un des souvenirs marquants de sa jeunesse est la montée du rexisme, qui ne lui inspirait que répulsion alors que, au début, Degrelle était pourtant populaire auprès de nombreux jeunes grâce à son charisme naturel. « Je me souviens de la fameuse élection partielle du 11 avril 1937 quand Van Zeeland a battu Degrelle en obtenant 80% des suffrages ».
Aujourd'hui, elle nous retrace sa carrière politique en ne négligeant pas de nous en raconter certains à-côtés.

Comment elle est entrée en politique

« J'étais très active à la J.E.C. (Jeunesse Estudiantine Catholique). Et ensuite à l'Université de Louvain comme membre actif de l'Aucam. En 1947, une de mes anciennes dirigeantes m'a un jour téléphoné pour me demander de m'engager avec elle dans un groupe de réflexion de femmes qui se constituait au sein du P.S.C., ce que j'ai accepté avec grand plaisir. Je ne m'en rendais pas compte, mais j'avais mis le pied à l'étrier.
Plus tard, je suis rentrée au Comité National du P.S.C. et ai vécu de l'intérieur l'affaire royale avec pour point d'orgue le référendum de mars 1950.

En 1952 ont eu lieu les élections communales de Woluwe-Saint-Lambert. Le bourgmestre sortant Donald Fallon souhaitait que mon mari figure sur sa liste, mais il était jeune avocat et pas suffisamment disponible. J'ai pris sa place ! J'ai été élue, mais les élections (perdues par Fallon !) ont été annulées. La semaine précédant les nouvelles élections, organisées le 7 juin 1953, Hillary avait vaincu l'Everest et Sa Gracieuse Majesté Elizabeth II d'Angleterre était couronnée. Mais à WSL, on ne parlait que du futur scrutin ! De nombreuses grosses pointures descendirent dans la commune pour y tenir meeting : le mercredi, Spaak et Van Acker venaient soutenir les socialistes qui avaient mobilisé l'Harmonie des Tramways. Tandis que le vendredi, le Premier ministre de l'époque Jean Van Houtte ainsi que d'autres ministres et parlementaires PSC (Scheyven, Humblet, VDB...) avec, eux, quatre fanfares et harmonies, galvanisaient 3.000 personnes acquises à la cause de Fallon qui a finalement sauvé sa majorité et son écharpe. Et moi, j'étais à nouveau élue … mais seule femme de tout le conseil ! En 58, nous étions déjà deux. Et pour les élections suivantes, un habile « stemblock femmes » a rééquilibré les choses… »

Echevine, conseillère provinciale, parlementaire, ministre !
« Parallèlement à ma fonction de conseillère communale (que j'ai occupée jusqu'en 2000), j'ai été nommée dès 1954 administratrice déléguée d'une grosse société de logement communale, l'Habitation Moderne. C'est un mandat

que j'ai conservé jusqu'en 1976 pour ensuite en devenir la présidente tout en étant pourtant repoussée dans l'opposition communale. Je suis fière d'avoir développé au sein de la société la concertation avec les habitants.

J'ai été Echevine des affaires sociales et culturelles de 1971 à 1976, ce qui a notamment été l'occasion pour moi de mettre sur pied la Galerie de Prêt d'œuvres d'Art, le centre de consultations familiales et sexologiques, les ateliers Malou …

Je ne garde pas un grand souvenir de mon passage au Conseil Provincial au début des années septante.
Je suis devenue Sénatrice en 1974 (jusqu'à 1985), puis Députée jusqu'en 1987 (cheffe de groupe P.S.C. au moment de la dissolution). Au Sénat (dont j'ai été Vice-Présidente), j'étais fort active en commission de la Défense Nationale (!) et à la commission Justice, chaque fois pour défendre les droits des femmes. A la Chambre, j'ai présidé la sous-commission Justice sur les droits des enfants et sur la filiation. »

En 1980, Cécile Goor devient Ministre de la Région de Bruxelles-Capitale, puis Secrétaire d'Etat pour la Région de Bruxelles-Capitale jusqu'en 1985. Elle a notamment beaucoup œuvré pour la protection et la création de différents espaces verts (parc Tournay-Solvay, parc Roi Baudoin, réaménagement de l'ancien cimetière d'Etterbeek au square de Meudon, promenade verte, pistes cyclables…). Le tunnel Léopold II, c'est elle ! Tout comme la première bourse de l'emploi au Heysel, l'aide aux communes, certains jumelages internationaux de la Région (Pékin et Washington).

Elle a terminé sa carrière parlementaire en 1987. « On ressent un certain vide mais c'est le cas pour tous ceux qui terminent une carrière. Je suis restée très active, j'ai gardé certains mandats bénévoles et ai continué pas mal d'activités culturelles, je fais beaucoup de voyages …Je me suis également impliquée dans l'Association des anciens parlementaires fédéraux (Pro Lege), dans l'organisation de la section Ainés de mon Parti. Et mon fils et mes six petits-enfants occupent bien sûr une large part de mes occupations»

Petites causes, grands effets !
Cécile Goor et son mari ont joué un rôle discret et surprenant dans la décision d'implantation de l'UCL à Woluwe-Saint-Lambert. Rien à voir avec le « Walen buiten » de la fin des années soixante, voyez plutôt :
Quand elle était administratrice de l'Habitation Moderne, elle avait déjà été impliquée dans une tentative de celle-ci d'acheter le terrain de l'actuel Louvain en Woluwe, mais sans succès auprès du propriétaire.

Dans son livre « Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe - Le grand dessein » Michel Woitrin, administrateur général de l'UCL, nous parle d'un certain week-end passé à la côte belge en 1957 : « Un bref retour en arrière s'impose pour comprendre l'esprit dans lequel débuta la recherche de terrains hors Louvain au bénéfice de l'U.C.L. Les hasards d'un week-end à la côte belge me font rencontrer, à la Noël 1957, chez Cécile (future ministre bruxelloise) et Marc Goor, le baron Donald Fallon : Le bourgmestre Fallon, me sachant professeur à l'U.C.L., me signale que, sur le territoire de sa commune, le notaire Morren a réussi à acquérir 80 ha de terrain non bâti :
le propriétaire, favorable à l'U.C.L. et sans héritiers directs, pourrait envisager une vente à un prix exceptionnel, dans un esprit de mécénat. Je ne sais quelle impulsion me poussa à demander un rendez-vous au recteur, Mgr van Waeyenbergh, dans les jours qui suivirent, et à lui présenter, sans succès, l'idée du bourgmestre. ..... A mon entrée au Conseil d'Administration de l'U.C.L. en mars 1963, j'eus cependant le plaisir de constater que des contacts avaient été pris avec le notaire Morren dans l'esprit, dominant de l'époque, de l'expansion universitaire. Puisque l'U.C.L. n'avait pas encore le droit de s'implanter à Bruxelles, c'est l'archevêché de Malines qui fit l'acquisition du premier terrain à Woluwe-Saint-Lambert, pour une superficie de 37 ha le 10 octobre 1963. Ce n'est que le six octobre 1965, après le vote de la loi sur l'expansion universitaire, que l'U.C.L. a pu racheter ce terrain à l'archevêché, (terrain dit « domaine Hof ter Musschen ») à l'exception de la ferme ».
Entre-temps, une étude secrète avait été demandée par le Pr. M. Woitrin au Dr A. Nokerman, haut fonctionnaire au ministère de la Santé publique. Le Dr A. Nokerman conclu avec prudence «à la certitude qu'un hôpital universitaire de 600 à 700 lits est aisément viable, installé à l'endroit envisagé». L'affaire était donc dans le sac ! Les premiers malades ont été admis le 23 août 1976, et l'inauguration officielle des cliniques Saint-Luc eut lieu le 17 septembre.

Recueilli par Bernard Ide

Les vœux de Geveve

Le 23 janvier 2014 l'association néerlandophone des anciens parlementaires « GEVEVE » avait invité le Président Valmy Féaux et l'administrateur délégué Anne André-Léonard, à la présentation des vœux au Gouvernement flamand.

Sympathique ambiance et accueil chaleureux de nos homologues néerlandophones. Madame Cécile Goor était également présente à titre amical.

Exposition « Health »

Le 4 février dernier , à l'occasion du 50ème anniversaire de l'INAMI, Madame Sabine de Bethune, Présidente du Sénat et Monsieur Jo De Cock, Administrateur Général de l'INAMI, organisaient un vernissage de l'exposition «Health : Something of value» au Sénat.

Plusieurs membres de l'AAPF étaient présents et ont pu admirer de nombreuses œuvres d'artistes belges sélectionnées parmi les collections du Sénat de Belgique, de six banques, de deux universités et du Musée Dr Guislain.

Belle initiative qui remporta un beau succès.

In memoriam

Sébastien De RAET (PS) – est décédé le 6 novembre 2013, à l'âge de 85 ans. Ancien membre de la Chambre. Elu de l'Arrondissement de Bruxelles.

A l'issue de sa carrière de journaliste, il devint, en 1985, attaché auprès du groupe socialiste au Parlement européen. En 1987, il fut élu député pour l'arrondissement de Bruxelles, un mandat qu'il exerça durant une législature, jusqu'en novembre 1991. Comme membre de la commission de la Défense nationale, entre autres, il était très attentif au statut des miliciens et des objecteurs de conscience, une question assez épineuse à l'époque.

Yvon HARMEGNIES (PS) – Dour – est décédé le 23 novembre 2013.

Notre collègue siègea à la Chambre de 1981 à 2003. Il sera questeur de 1999 à 2003. Il fut membre de diverses assemblées interparlementaires internationales et présidera la délégation belge auprès de l'Assemblée parlementaire de l'Otan.

Homme franc, spontané, fidèle à ses convictions comme dans ses amitiés, notre collègue s'est battu toute sa vie pour améliorer la qualité de vie des citoyens et en particulier des jeunes.

L'AAPF perd deux amis de grande qualité et présente aux familles ses condoléances émues.

> Quand une LETTRE change le SENS d'un mot.

- abjurer et adjurer
  abjurer = renoncer solennellement – adjurer = demander instamment

- confondant et contondant
  confondant = ahurissant, déconcertant – contondant = qui blesse, meurtrit sans couper, ni percer

- exaltation et exultation
  exaltation = glorification – exultation = transport de joie (exulter = se réjouir)

- estacade et estocade
  estacade = digue, jetée – estocade = coup d'épée dans la mise à mort du taureau (donner l'estocade = attaquer violemment et soudainement)

- pédologie et podologie
  pédologie = étude des sols – podologie = étude des pieds et de leurs affections.

- rancart et rancard
  mettre au rancart = jeter, se défaire d'une chose – rancard = renseignement confidentiel (avoir un rancard = avoir un rendez-vous)

- rapetasser et rapetisser
  rapetasser = raccommoder, rafistoler – rapetisser = rendre plus petit

- miction et mixtion
  miction = action d'uriner – mixtion = action de mélanger plusieurs drogues (pour composer un médicament)

- marchante et marchande
  aile marchante = agissante – galerie marchande = avec commerces.

- perpétrer et perpétuer
  perpétrer = commettre, faire exécuter (un acte criminel) – perpétuer = faire durer très longtemps.

- hiberner et hiverner
  hiberner = passer l'hiver dans l'engourdissement – hiverner = passer l'hiver à l'abri.

- trépider et trépigner
  trépider = être agité de petites secousses – trépigner = frapper des pieds contre terre à plusieurs reprises, mais en restant en place.

.....SANS OUBLIER QU'À VOULOIR TROP **CHÂTIER** LA LANGUE
FRANÇAISE, ON FINIT PAR **CHÂTRER** SON STYLE.

Comment doit-on écrire?

• Je vous attendrai jusqu'à midi/jusque midi
  Je vous guiderai jusqu'à Paris/jusque Paris

• Donner l'estocade/l'estacade
  Mettre au rancart/rancard
  Ce magasin offre des soldes exceptionnels/exceptionnelles

Réponses: - dans les deux cas «jusqu'à»
- estocade – rancart - exceptionnels

«Lieu» au pluriel, peut-il s'écrire avec un «s» au lieu d'un «x»?

Réponse: oui…s'il s'agit du poisson.

A vouloir trop châtier la langue française, on finit par châtrer son style.

Anglicismes à éviter

timing	= calendrier, programme
forward	= transférer
buzz	= ramdam
best seller	= livre à succès
listing	= listage
trend	= tendance
brainstorming	= remue-méninges

…et pourquoi pas essayer de remplacer

• «tchater» par clabauder?
• «tweeter» par gazouiller, babiller, jaspiner,…

Raccrochez les mots de la 1ère colonne avec leur correspondant de la 2ème colonne.

1.	taphophilie	a) voit la nuit
2.	picrocholine	b) impotent
3.	nyctalope	c) bon vivant
4.	sycophante	d) « acheter »
5.	sybarite	e) amour des tombes
6.	podagre	f) une espérance sans espoir
7.	stipendier	g) policier
8.	oxymore	h) différer
9.	argousin	i) futile
10.	procrastination	j) rapporteur

Réponses: 1e, 2i, 3a, 4j, 5c, 6b, 7d, 8f, 9g, 10h

AAPF

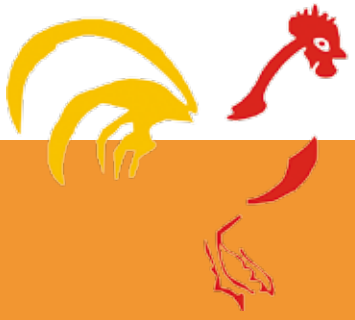

Adresse postale : 6, rue de la Loi, 1000 Bruxelles

Adresse électronique : aapf@pfwb.be

Numéro de téléphone: 02/506.39.73

(le matin – Françoise est à l'écoute)

Numéro de télécopie: 02/506.39.74

www.aapf.be

Editeur responsable: Valmy Féaux, 6, rue de la Loi, 1000, Bruxelles.